

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Maçon en bâtiment / polyvalent

DÉFINITION DU POSTE

Cadre d'emploi : Adjoint technique

Type d'emploi : Poste permanent à temps complet

POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

Direction : Direction des Services Techniques

Sous la responsabilité hiérarchique directe : Directeur du Centre Technique Municipal

RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION

Rémunération selon conditions statutaires

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

CONDITIONS D'EXERCICE

Particularité : 37,5h / semaine

Congés : 25 jours + 14 jours RTT

Permis B obligatoire

AVANTAGES (*sous conditions)

- Prime annuelle
- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.

CONTEXTE du poste

Assurer l'entretien des bâtiments municipaux et réaliser des petits travaux de voirie relevant du métier de maçon.

MISSIONS PRINCIPALES

- Entretien des bâtiments communaux dans le respect des réglementations en matière de sécurité et de prévention.
- Réaliser les travaux de démolition, les réparations et / ou constructions diverses de maçonnerie, plâtrerie, ouvrages béton, carrelage faïence ... sur les bâtiments communaux.
- Etudier et réaliser des travaux de rénovation et de réaménagement
- Exécuter de menus travaux relevant de la polyvalence : petites reprises de travaux d'étanchéité,
- Assurer les petits travaux de voirie en maçonnerie remise en état des bordures, mise en place de panneaux de signalisation et de potelets et rebouchage de nid de poule en enrobé à froid
- Assurer une veille technique et réglementaire pour garantir la conformité des ouvrages maçonnés dans les bâtiments communaux.
- Assurer l'instruction opérationnelle des bons de travaux tant en matériel, personnel que véhicule.
- Définir et approvisionner le matériel pour les chantiers définis.
- Informer, alerter, proposer des actions à son supérieur hiérarchique dans le cadre de ses missions.
- Assurer la responsabilité du bon entretien du matériel mis à sa disposition pour l'exécution des tâches.
- Venir en appui des autres régies/métiers, les tâches ne relevant pas de sa spécialité.

PROFIL

- Diplômé.e en « Maçonnerie, plâtrerie, carrelage »,
- Expérience minimum exigée de 2 ans
- Connaissance des normes en vigueur dans les ERP
- Connaissance des risques professionnels, des EPI, et de la réglementation.
- Savoir se servir de tout l'outillage relatif à la profession.
- Capacités organisationnelles et de planification.
- Capacité de synthèse et de reporting.
- Fortes qualités relationnelles et organisationnelles.